

# Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes 2021

## Récapitulatif des résultats de vos indicateurs

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés : 2020

Période de référence

Date de début : 01/01/2020

Date de fin : 31/12/2020

Tranche de l'effectif de l'entreprise ou de l'UES : 1000 et plus

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul de l'index : 13 022

### INDEX ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Votre résultat est : 88/100

## Détail du calcul

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
Écart de rémunération (en %)	1	1,2	38	40	40
Écart d'augmentations individuelles (en points de %)	1	0,5	20	20	20
Écart de promotions (en points de %)	1	2	15	15	15
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (en %)	1	100	15	15	15
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	0	0	10	10
<b>Total des indicateurs calculables</b>			<b>88</b>		<b>100</b>
<b>INDEX (sur 100 points)</b>			<b>88</b>		<b>100</b>

## Détail des résultats par indicateur

### Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

	Écart de rémunération par CSP (avant seuil de pertinence)			
	Moins de 30 ans	30 ans à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans
<b>Ouvriers</b>	1,4 %	0,6 %	- 1,5 %	- 4,6 %
<b>Employés</b>	nc	nc	nc	nc
<b>Techniciens ou agents de maîtrise</b>	0,5 %	1,6 %	1,7 %	2,4 %
<b>Ingénieurs et cadres</b>	- 0,4 %	0,4 %	3,4 %	11,6 %

Votre résultat final est 1,2 %. Écart favorable aux hommes.

Note obtenue : 38/40

### Indicateur écart d'augmentations individuelles entre les femmes et les hommes

	Écart de taux d'augmentations par CSP
<b>Ouvriers</b>	1 %
<b>Employés</b>	nc
<b>Techniciens ou agents de maîtrise</b>	- 7 %
<b>Ingénieurs et cadres</b>	4 %

Votre résultat final est 0,5 %. Écart favorable aux hommes.

Note obtenue : 20/20

### Indicateur écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes

	Écart de taux d'augmentations par CSP
<b>Ouvriers</b>	1 %
<b>Employés</b>	nc
<b>Techniciens ou agents de maîtrise</b>	3 %
<b>Ingénieurs et cadres</b>	- 6 %

Votre résultat final est 2,4 %. Écart favorable aux femmes.

Note obtenue : 15/15

### Indicateur pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Votre résultat final est 100 %.

Note obtenue : 15/15

### Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations

Votre résultat final est 0 %. Les hommes sont surreprésentés.

Note obtenue : 0/10